

FORMATIONS	Durée de la formation Sauf dispenses ou allègements	EPREUVES D'ADMISSIONS (Ecrit et Oral)		FORMATION VOIE DIRECTE (Coût pédagogique pris en charge par le Conseil Régional d'Ile de France)	FORMATION CONTINUE (ou situation d'emploi)	FINANCEMENT PERSONNEL
		Admissibilité / Etude du dossier	Admission	Inscription et scolarité	Coût pédagogique - Hors allègements	Coût pédagogique - Hors allègements
CAFERUIS	2 ans	30 €	130 €		7 320 €	6 588 €
CAFERUIS / Master 1 EPDIS	2 ans		130 €		7 898 €	7 108 €
Éducateur Spécialisé (1) (2)	3 ans		90 €	500 €/an	19 546 €	13 682 €
Assistant de Service Social (1) (2)	3 ans		90 €	500 €/an	22 794 €	15 956 €
Éducateur de Jeunes Enfants (1) (2)	3 ans		90 €	500 €/an	19 740 €	13 818 €
Conseiller en Economie Sociale Familiale (2)	1 an		90 €	500 €	6 480 €	4 536 €
Moniteur Éducateur	2 ans	40 €	50 €	100 €/an	12 635 €	8 845 €
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale	2 ans	40 €	50 €	100 €/an	12 540 €	8 778 €
Accompagnant Educatif et Social	1 an	20 €	40 €	100 €	6 991 €	4 894 €
Assistant Familial	2 ans				3 920 €	
Coordonnateur	5 mois				2 300 €	1 610 €
Formation Maître d'Apprentissage						
Module 1 : Tuteur de proximité - Les bases	40 heures				600 €	
Module 2 : Maître d'Apprentissage	40 heures				600 €	
VAE						
Accompagnement au CAFERUIS	24 heures				1 600 €	1 440 €
Accompagnement tous les autres diplômes	24 heures				1 400 €	1 260 €
Formation Continue Inter Pratiques professionnelles					150 €/jour/pers.	150 €/jour/pers.
Management					200 €/jour/pers.	200 €/jour/pers.
Formation Continue intra - Groupe de 15 personnes maximum					Forfait/jour selon projet et effectif	

1) Dans le cadre de l'universitarisation des formations post bac en travail social et du partenariat avec CY Cergy Paris Université visant à délivrer une licence sciences de l'éducation en parallèle du Diplôme d'Etat, les étudiants doivent également s'inscrire à l'université. Le coût pour l'année 2022-2023 est de 170 € (exonération pour les boursiers).

(2) Pour pouvoir intégrer un établissement d'enseignement supérieur, les étudiants et apprentis doivent obligatoirement s'acquitter, préalablement à l'inscription, de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Le coût pour l'année 2022-2023 s'élève à 95 €. Les boursiers sont exonérés ou remboursés ultérieurement.

APPRENTISSAGE : pour toute demande contacter le CFA de CY cfa@cyu.fr